



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Le Ministre

Paris, le 30 DEC. 15 - 011939

N° DEF/CAB

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la modernisation de l'État et dans un souci d'améliorer le délai de traitement des factures, mon ministère s'est fortement investi dans la dématérialisation du traitement des factures (près de 46 % des factures dématérialisées reçues par l'État).

Depuis le 1^{er} janvier 2012, en tant que fournisseurs de l'État, vous pouvez déposer vos factures gratuitement sur un portail sécurisé dénommé « Chorus factures » selon des modes adaptés à vos besoins à l'adresse suivante : <https://chorus-factures.budget.gouv.fr>

Ce portail vous permet d'intégrer automatiquement les données nécessaires à la mise en paiement de vos factures. Vous économisez ainsi les coûts d'édition et d'envoi postal de vos factures et vous pouvez suivre sur Internet l'état d'avancement de leur traitement par mes services.

Cette démarche de dématérialisation volontariste deviendra progressivement obligatoire pour tous les émetteurs de factures à destination de l'État, entre 2017 et 2020 selon la taille de l'entreprise :

- au 1^{er} janvier 2017 : pour les grandes entreprises et les personnes publiques ;
- au 1^{er} janvier 2018 : pour les entreprises de taille intermédiaire ;
- au 1^{er} janvier 2019 : pour les petites et moyennes entreprises ;
- et au 1^{er} janvier 2020 : pour les microentreprises.

Aussi, pour que nous préparions ensemble ces différents rendez-vous, je vous invite dès à présent à nous adresser vos factures par voie électronique. Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez contacter les services du ministère chargés du traitement et de la mise en paiement de vos factures, qui se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

La facturation électronique permettra une réduction des délais de gestion de vos factures, à laquelle je suis très attentif et qui constitue un gage de nos relations privilégiées.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Yves Le DRIAN